

Septembre 1997

Québec, le 19 septembre 1997

Monsieur Jocelyn Vallée  
Directeur général  
Collège de Sherbrooke  
475, rue du Parc  
Sherbrooke (Québec) J1H 5M7

## **Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme de DEC en Informatique**

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport de suivi que vous lui avez transmis, le 14 mai 1997, en réponse aux modalités de suivi à la recommandation formulée dans son rapport d'évaluation de ce programme.

Cette recommandation indiquait au Collège de prendre les mesures nécessaires pour assurer le support technique requis pour l'installation, l'entretien et la réparation du matériel informatique. La Commission estime que les actions réalisées et entreprises répondent adéquatement à sa recommandation. La réorganisation du travail des techniciens, en particulier la détermination de priorités pour l'installation des logiciels et la réparation mineure des appareils, l'intervention rapide pour régler les pannes en cas d'urgence et la disponibilité de dépannage le midi et en soirée permettent d'assurer un support technique apprécié par les usagers. La concertation établie entre les services concernés et le Département d'Informatique devrait assurer l'évaluation continue de l'efficacité des mesures prises. La Commission note que le Collège est conscient de l'importance d'effectuer un entretien préventif des appareils et qu'il envisage des ajustements destinés à augmenter la capacité de réponse de son réseau informatique.

Le Collège a par ailleurs réalisé et entrepris plusieurs actions qui s'inscrivent dans la foulée des suggestions et commentaires de la Commission. La présence dans plusieurs cours d'éléments relatifs à la «programmation objet» et l'introduction d'activités d'apprentissage portant explicitement sur le volet matériel du support à l'utilisateur contribuent à une meilleure atteinte des objectifs locaux, consolidant ainsi l'orientation locale donnée au programme. La Commission souligne en particulier l'introduction du

cours «*Relation d'aide en informatique*» qui initie les étudiants au dépannage d'utilisateurs en provenance de tous les programmes du Collège.

Elle note également l'extension aux étudiants de troisième année des mesures d'encadrement et d'aide, le déplacement du cours de «*Statistiques*» afin d'en améliorer la réussite, l'augmentation du perfectionnement en entreprise pour les professeurs et la poursuite de la réflexion concernant les structures de concertation.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Collège de Sherbrooke a su profiter de l'évaluation pour améliorer la qualité déjà reconnue de son programme de DEC en *Informatique*.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer